

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Code ISIN Part A(C) : FR0000978736

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM a pour objectif de chercher à procurer aux porteurs, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information et a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR (calculé coupons nets réinvestis) qui est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions des pays de la zone Europe.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») ;
- dans un second temps, sur les caractéristiques financières fondamentales des sociétés, les caractéristiques techniques et leur valorisation via les comités d'investissement.

L'exposition au risque de taux peut atteindre 110% de l'actif net.

L'exposition au risque de change est limitée à 50% de l'actif net.

L'exposition du fonds au risque actions n'excèdera pas 60% de l'actif net.

Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi en totalité en obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes zones géographiques, tous secteurs économiques et sur des sociétés de toutes tailles.

L'OPCVM est exposé aux obligations convertibles (classées en instruments de taux) dans une fourchette comprise entre 0 et 110% de l'actif net. L'exposition au risque actions est limitée à 60 % de l'actif net. Celle-ci porte sur des entreprises de taille importante (Larges Caps) et des entreprises de petite et/ou moyenne capitalisations (Smalls et Mids Caps) dans la limite de 30% de l'actif net. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excède pas 30% maximum de l'actif net.

La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM est soumis au risque de change à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

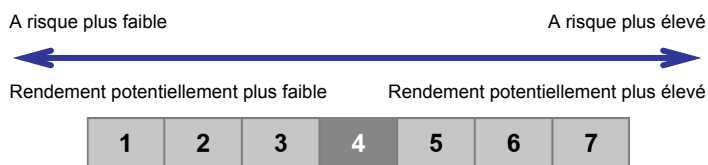
L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition ou d'arbitrage aux risques actions, crédit, de taux, de change et de volatilité.

L'OPCVM peut également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 40% de l'actif net dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions, de taux, de crédit tels que les titres de créances ou EMTN à rémunération ou remboursement indexé, les bons de souscription de titres financiers, les obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur, des warrants, des titres de créances à moyen terme comportant une rémunération et/ou une valorisation dépendant des sous-jacents précités et indices représentatifs de ces sous-jacents. L'OPCVM peut avoir recours à des obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) dans la limite maximale de 100% de l'actif net, et pourra également être investi en obligations convertibles classiques ou synthétiques, dans une fourchette allant de 0 à 100% de l'actif net. Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis pour la part « A(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations convertibles sur lesquels l'OPCVM peut être exposé en totalité.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est

pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,00 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

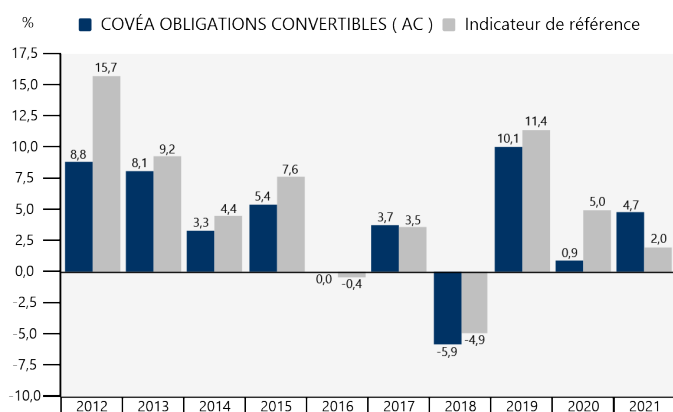
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **2001**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.